

TU SERAS MOINS PAYÉE QUE LES HOMMES MAIS SOIS DOCILE...

Climat sociétal ou pas, les cas de harcèlement et d'agression sexuelle se multiplient et peu le savent. Méfiez-vous de ces blagues, des mains sur vous, voire même du frottement. Tant qu'il y aura encore des inégalités salariales entre les femmes et les hommes, lutter efficacement contre les violences sexistes et sexuelles au travail devient journalier. Le harcèlement sexuel est relativement facile à identifier : c'est un abus d'autorité, concrétisé par des menaces sur les conditions de travail, des actes de chantage à la promotion ou au licenciement, pour obtenir des actes sexuels de façon répétée. Ça peut être des propos, plaisanteries obscènes, grivoises ; propos familiers à connotation sexuelle ou sexiste (« tu m'excites », « une si jolie fille comme vous »...) ; mise en évidence de textes, images, vidéos, objets à caractère sexuel ou pornographique ; regards insistants, sifflements ; actes sexuels mimés, jeux de langue... Il existe aussi l'agissement sexiste : les incivilités à raison du sexe ; la police des codes sociaux du sexe (exemples : critiquer une femme parce qu'elle n'est pas « féminine » ou un homme parce qu'il n'est pas « viril »). L'agression sexuelle regroupe l'ensemble des atteintes sexuelles commises avec violence, contrainte, menace ou surprise. Constitue, par exemple, une agression sexuelle, le fait de bloquer une salarié-e contre un mur en lui touchant les fesses. De même, toucher les seins, les cuisses, le sexe, ou embrasser sur la bouche par surprise, menace, violence ou contrainte constitue une agression sexuelle et cela est réprimé par la loi pénale ! En conclusion, bien que ces notions (agissement sexiste, harcèlements moral et sexuel, agression sexuelle) renvoient à des comportements distincts, un employeur, au titre de son obligation générale en matière de santé et de sécurité, doit veiller à protéger ses salarié-es contre l'ensemble de ces agissements. Le syndicat SUD Solidaires est là pour vous écouter, vous aider et vous accompagner face au harcèlement !



Ne rien dire, c'est leur donner raison... Alors, agissez !

